

Politique d'exigences relatives à la REP pour les vendeurs tiers en France

La présente politique s'applique aux ventes de vos produits sur amazon.fr qui sont soumises aux exigences relatives à la Responsabilité Élargie des Producteurs (« REP ») en France. À compter de janvier 2022, conformément à la loi française n°2020-105 du 10 février 2020 (la « Loi française sur l'économie circulaire »), Amazon est tenue de s'assurer que les vendeurs tiers vendant en France se conforment à ces exigences relatives à la REP pour les catégories de produits concernées (« Produits concernés par la REP »), par le biais de la collecte de numéros d'enregistrement REP valides (également appelés « Numéros d'identification uniques »).

Si vous vendez des Produits concernés par la REP sur amazon.fr à des clients ayant une adresse de livraison en France et que vous êtes considéré comme un « Producteur » au sens de la Loi française sur l'économie circulaire, vous devez fournir à Amazon un Numéro d'identification unique valide pour chaque catégorie de Produits concernés par la REP.

Si vous vendez des Produits concernés par la REP sur amazon.fr à des clients ayant une adresse de livraison en France et que vous n'êtes pas considéré comme un « Producteur » au sens de la Loi française sur l'économie circulaire, vous devez fournir à Amazon le Numéro d'identification unique de votre fournisseur en amont pour chaque catégorie de Produits concernés par la REP. Si vous ne pouvez pas obtenir le(s) Numéro(s) d'identification unique(s) correspondant(s) auprès de votre fournisseur en amont, vous devez vous inscrire auprès des Organisations de responsabilité des producteurs concernées et fournir à Amazon votre ou vos propre(s) Numéro(s) d'identification unique(s).

Incapacité de fournir votre ou vos Numéro(s) d'identification unique(s)

Si vous vendez des Produits concernés par la REP sur amazon.fr à des clients ayant une adresse de livraison en France, mais ne fournissez pas à Amazon le Numéro d'identification unique valide correspondant à ces Produits concernés par la REP, Amazon paiera par défaut les éco-contributions environnementales REP correspondantes en votre nom et récupérera ces montants auprès de vous. Dans de tels cas, Amazon prendra les mesures suivantes en votre nom :

- Préparer des rapports de déclaration en votre nom, avec les détails de vos Produits concernés par la REP demandés par les Organisations de responsabilité des producteurs qualifiées telles que déterminées par Amazon, tels que la quantité (nombre d'unités ou poids des produits), le type d'appareil (par exemple, réfrigérateur, vêtements pour bébé, chaise), les attributs du produit (par exemple, les matériaux d'emballage, les matériaux des meubles) et autres informations pertinentes. Amazon utilisera les informations fournies dans vos annonces (telles que le poids du Produit concerné par la REP) ou utilisera les valeurs par défaut en l'absence d'informations nécessaires pour préparer ces rapports.
- Déclarer les rapports aux Organisations de responsabilité des producteurs qualifiées telles que déterminées par Amazon. La fréquence des rapports est trimestrielle, semestrielle ou annuelle selon la catégorie du Produit concerné par la REP.
- Payer les éco-contributions environnementales applicables conformément à la liste de prix de ces Organisations de responsabilité des producteurs et à la quantité (nombre d'unités ou poids de produits) de vos ventes de Produits concernés par la REP indiqués dans la déclaration.
- Débiter vos ou votre compte(s) marchand(s) Amazon détenu(s) auprès d'Amazon Payments Europe S.C.A., ou débiter votre carte de crédit ou votre compte bancaire enregistré, du montant total de ces éco-contributions environnementales versées en votre nom.

Une fois que vous avez fourni à Amazon vos ou votre Numéro(s) d'identification unique(s) valide(s) pour les Produits concernés par la REP, Amazon cessera de payer les éco-contributions en votre nom à partir de ce cycle de rapport (trimestriel, semestriel ou annuel selon la catégorie de produits REP). Vous verserez ensuite vous-même vos éco-contributions environnementales à l'Organisation de responsabilité des producteurs de votre choix.

Si vous ne fournissez pas à Amazon le Numéro d'identification unique valide pour chaque catégorie de Produit concerné par la REP et ne souhaitez pas qu'Amazon verse les éco-contributions environnementales REP en votre nom comme décrit ci-dessus, vous devez alors cesser de vendre des Produits concernés par la REP sur amazon.fr aux clients ayant une adresse de livraison en France.

Amazon peut modifier ou résilier la présente politique conformément au Contrat Amazon Services Europe Business Solutions.

Veillez vous référer à la section FAQ sur [la page Éducation sur la responsabilité élargie des producteurs \(REP\)](#) pour toute question sur la Politique d'exigences relatives à la REP pour les vendeurs tiers en France, et en général pour en savoir plus sur les exigences relatives à la REP, y compris par exemple, les entreprises qui répondent à la définition d'un Producteur, les différentes catégories de produits auxquels s'applique la REP en France, et la marche à suivre pour obtenir le(s) Numéro(s) d'identification unique(s).